



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 5 mai 2026

Présidence de M. Musa Kamenica, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/45 de la Municipalité, du 24 octobre 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'adopter la réponse au postulat de M. Valentin Christe et consorts intitulé « Pacification des nuits lausannoises : quid ? »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi cinq mai deux mille vingt-six.

Le président :



Le secrétaire :